

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2009

Sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présents : MM. Philippe PIERARD - Eric BREHAUX - Marie-Hélène GERVAIS - Frédéric GILLET - Eva GERLE - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Marie-Madeleine BERTHEAU - Isabelle DE CARVALHO - Mornély LORRIER - Isabelle COVILLAULT - André JOLLIOT - Nathalie DESROUSSEAUX - Jacques ANTOINE - Jacqueline CHENON - René CHENON - Frédéric DUVERGER - Isabelle MOUROT - Roger DAZY - Christian BEREZOUTSKY - Patricia PETIT - Pascal PINSARD - Mohammed BOUALLAGA - Maria MARGERIN./.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Eddie GERLE à Mlle Eva GERLE - Maria DE GOUVEIA à Mme Corinne MARQUES DE MENDONCA - Mme Yvelyne VERTUEUX à M. Christian BEREZOUTSKY./.

Absent :./.

Monsieur le Maire constatant que le quorum est atteint, a ouvert la séance.

### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2009

Le Conseil Municipal a **APPROUVE A L'UNANIMITE** le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 octobre 2009.

### 2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal a **NOMME A L'UNANIMITE** Madame Marie-Madeleine BERTHEAU pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

### 3. APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

**CONFORMEMENT** au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire a **EXPOSE** le compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 depuis le dernier Conseil Municipal :

- **DECISION N°2009/038 du 06 juillet 2009** : avenant N°1 au marché, de construction et d'installation d'un bâtiment modulaire à usage de restauration scolaire pour les élèves de l'école primaire Romain Rolland, attribué à la Société O.B.M. (Omnium Bâtiments Modulaires) S.A.
- **DECISION N°2009/001/DS du 24 juillet 2009** : fixation du taux des indemnités des membres de la délégation spéciale.
- **DECISION N°2009/002/DS du 24 juillet 2009** : indemnité kilométrique pour les membres de la délégation spéciale

- **DECISION N°2009/003/DS du 24 juillet 2009** : détermination des délégations de fonction de Monsieur CHARLIAC, Président de la délégation spéciale.
- **DECISION N°2009/004/DS du 24 juillet 2009** : détermination des délégations de fonction de Monsieur BRUANDET, Vice Président de la délégation spéciale.
- **DECISION N°2009/005/DS du 24 juillet 2009** : détermination des délégations de fonction de Monsieur CHABROL, membre de la délégation spéciale.
- **DECISION N°2009/006/DS du 24 juillet 2009** : représentation de la délégation spéciale au sein de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine.
- **DECISION N°2009/007/DS du 05 octobre 2009** : Convention avec l'association S.I.E.L. Bleu (Sport Initiative Et Loisirs) pour la mise en place d'un atelier « mémoire » pour les personnes âgées de la Commune de Brou sur Chantereine.
- **DECISION N°2009/008/DS du 31 juillet 2009** : Avenant N°3 à la Convention entre la Commune de Brou sur Chantereine et la Communauté Paroissiale pour la mise à disposition de locaux Cité Saint Louis.
- **DECISION N°2009/009/DS du 31 juillet 2009** : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Messieurs BESSE, ILLES et MOINE pour l'organisation d'un spectacle dans le cadre des journées du Patrimoine, le dimanche 20 septembre 2009.
- **DECISION N°2009/010/DS du 05 octobre 2009** : contrat d'animation avec l'association S.I.E.L. Bleu (Sport Initiative Et Loisirs) pour la mise en place d'un atelier « prévention des chutes » pour les personnes âgées de la Commune de Brou sur Chantereine.
- **DECISION N°2009/039 du 09 novembre 2009** : Convention avec la SARL Génération Voyages – NEWDREAM Voyages pour l'organisation d'une journée avec autocar à Deauville et Honfleur pour les personnes âgées de la Commune, le 19 novembre 2009.
- **DECISION N°2009/040 du 09 novembre 2009** : Convention avec la SARL Génération Voyages – NEWDREAM Voyages pour l'organisation d'une journée sans autocar à Deauville et Honfleur pour les personnes âgées de la Commune, le 19 novembre 2009.
- **DECISION N°2009/041 du 17 novembre 2009** : Contrat de location du Château de Brou avec Monsieur ou Madame THIEBAUT du PRADEL pour l'organisation d'un repas dansant pour les personnes âgées de la Commune, le dimanche 10 janvier 2010.
- **DECISION N°2009/042 du 27 novembre 2009** : Contrat pour l'organisation d'un spectacle avec le Centre de Création et de Diffusion Musicales (C.C.D.M.) pour les sections tout-petits et petits des écoles maternelles de la Commune, le mardi 15 décembre 2009.

▪ **DECISION N°2009/043 du 27 novembre 2009** : Contrat de représentation pour l'organisation d'un spectacle avec la Compagnie du Petit Poucet pour les sections moyens et grands des écoles maternelles de la Commune, le lundi 14 décembre 2009.

▪ **DECISION N°2009/044 du 30 novembre 2009** : Contrat de prestation pour l'organisation d'un spectacle avec PIERRE MICHEL pour les élèves des écoles primaires de la Commune, le lundi 14 décembre 2009.

▪ **DECISION N°2009/045 du 30 novembre 2009** : Contrat de mise à disposition d'une salle avec le Secteur Pastoral de Vaires-Brou-Chantereine pour l'organisation du spectacle de fin d'année pour les élèves des écoles primaires de la Commune, le lundi 14 décembre 2009.

#### 4. MISE EN NON VALEUR DE TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- A **APPROUVE** la mise en non valeur de taxes et produits irrécouvrables pour un montant total de 408,20 € conformément à la proposition de Madame la Trésorière Principale en date du 23 septembre 2009 ;
- A **DIT** que la dépense sera imputée au compte « 654 – pertes sur créances irrécouvrables ».

#### 5. DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2009 (BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2009)

Le Conseil Municipal A **ADOPTÉ** à la majorité (**Pour : 21 – Contre : 4** (dont un pouvoir) Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD ) - **Abstention : 2** (Groupe Nouvel Elan Citoyen : Mohammed BOUALLAGA - Maria MARGERIN) la Décision Modificative N°1 au Budget Primitif 2009 (budget supplémentaire 2009) qui s'établit ainsi que suit :

- **Section de fonctionnement** : 20.000 €
- **Section d'investissement** : 4.483 €

#### 6. EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** les modalités d'exercice du droit à la formation des élus ;
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget.

#### 7. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal A **ADOPTÉ A LA MAJORITE (Pour : 21 – Contre : 4** (dont un pouvoir) Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD ) - **Abstention : 2** (Groupe Nouvel Elan Citoyen : Mohammed BOUALLAGA - Maria MARGERIN) le tableau des effectifs modifié au 14 décembre 2009.

#### 8. DETERMINATION DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES

Le Conseil Municipal A **LA MAJORITE (Pour : 21 – Contre : 4** (dont un pouvoir) Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD ) - **Abstention : 2** (Groupe Nouvel Elan Citoyen : Mohammed BOUALLAGA - Maria MARGERIN) :

- A **DIT** que le lundi de Pentecôte reste un jour férié ;
- A **FIXE** la journée de solidarité conformément au dispositif suivant :
  - Déduction d'un jour de congé ou 7h de récupération (proratisé sur le temps de travail) au choix de l'agent.

#### 9. AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EUROP'ESSONNE POUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNE DE MASSY AU SEDIF

Le Conseil Municipal A **EMIS A L'UNANIMITE** un avis favorable à l'adhésion au SEDIF de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne (CAEE) pour le périmètre de la Commune de Massy.

#### 10. APPROBATION DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU SAGE MARNE CONFLUENCE PAR LE SYNDICAT MARNE VIVE

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** :

- la proposition faite par le Syndicat « Marne vive » d'assurer le portage de l'élaboration du SAGE et ses modalités ;
- la contribution financière à hauteur de 0,10 € par habitant et par an pour le fonctionnement du SAGE, sachant que la commune participera indirectement, au financement du SAGE, par le biais de Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine.

#### 11. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTENEURISATION DES ORDURES MENAGERES SUR LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- A **AUTORISE** le SIETREM à doter les habitants de Brou sur Chantereine de conteneur à ordures ménagères,
- A **DIT** que la dépense correspondante, estimée à 18.000 € T.T.C. + 9.000 € T.T.C. de fonctionnement la première année, puis 18.000 € T.T.C. les années suivantes, sera financée par le SIETREM à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

#### 12. DESIGNATION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET DES COMMISSAIRES SUPPLEANTS AUPRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D)

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A LA MAJORITE (Pour : 21 – Contre : 4** (dont un pouvoir) Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD ) - **Abstention : 2** (Groupe Nouvel Elan Citoyen : Mohammed BOUALLAGA - Maria MARGERIN) la liste des contribuables amenés à siéger au sein de la Commission communale des impôts directs.

#### 13. CONVENTION AVEC LA VILLE DE MEAUX POUR L'ORGANISATION DE CLASSES DE NEIGE A VILLARD DE LANS POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal A LA MAJORITE (Pour : 23 – Contre : 4 (dont un pouvoir) Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD ) :

- A **DONNE** un avis favorable à l'organisation d'un séjour classe de neige à Villard de Lans du 24 janvier 2010 (soir) au 4 février 2010 (matin) ;
- A **ADOpte** la convention relative à ce séjour avec la Ville de Meaux;
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention et tous les documents y afférents.

#### 14. CONVENTION DE RECIPROCITE AVEC LA VILLE DE TORCY POUR L'ACCUEIL DES ELEVES HORS COMMUNE

Le Conseil Municipal A **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **DE PASSER** une convention de réciprocité scolaire entre la Commune de Torcy et la Commune de Brou Sur Chantereine
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et les documents y afférents.

#### 15. ORGANISATION D'UNE SORTIE CULTURELLE SUR PARIS LE 06 FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal A **ADOpte A L'UNANIMITE** les tarifs suivants pour la sortie culturelle à Paris :

	TARIFS
ADULTES	8 €
ENFANTS DE 6 A 12 ANS	3 €

#### 16. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET CHANTEREINE : CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** la modification de l'article 2 des statuts de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine, en ce sens :

Article 2 : « Le siège de la Communauté d'agglomération Marne et Chantereine est fixé au :

39, avenue François Mitterrand 77500 Chelles. »

#### 17. QUESTIONS DIVERSES

1/ Monsieur le Maire donne lecture des courriers reçus en Mairie de Madame PETIT Patricia, Chef du Groupe de l'Opposition de Gauche. Il informe le Conseil Municipal des demandes formulées par le Groupe.

2/ Monsieur BEREZOUTSKY demande si la parole pouvait être donner au public en fin de séance du Conseil Municipal. Monsieur le Maire informe que les personnes qui souhaitent l'interroger sur des dossiers peuvent le rencontrer lors de ses permanences en Mairie, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois ou sur rendez-vous.

3/ Monsieur PIERARD informe le Conseil Municipal :

- Repas de la fraternité, le 24 décembre 2009 à la Cantine Joffre. Rendez-vous à 14h00 pour les bénévoles.
- Pavillon annexe : services état-civil/accueil et social. Satisfaction des agents communaux et des administrés.
- Réunion le 05 janvier 2010, avec l'Association « Immeubles en fête » : étude pour la mise en place sur la Commune d'une « fête des voisins » et/ou « voisins solidaires ».

La séance est levée à 22h05.